

Pour une pédagogie du temps verbal dans le texte narratif

Dr. Saddic Gharib*
Dr. Samo Saleh**
Nouha Souleiman***

(Received 13/10 /2020. Accepted 29/11/2020)

□ Résumé□

Cet article est une tentative pédagogique ou didactique afin de repérer les mécanismes qui président au bon choix du temps verbal dans un récit. Pour ce faire, nous allons mobiliser, comme cadre théorique, le phénomène de «mise en relief», c'est-à-dire la répartition du texte narratif en deux plans : le plan des événements racontés et celui des procès extérieurs à la dynamique narrative. Nous allons également avoir recours aux critères de temporalité (succession minimale des événements, unité de l'action, ou procès transformationnel dominé par une tension, etc.). À la fin de l'article, nous allons essayer de souligner quelques complications dues à la transgression de ces critères.

Mots-clés : temporalité, récit, narration, mise en relief

* Professeur au Département de Français de l'Université Tichrine.

** Professeure assistante à l'Institut Supérieur des Langues à l'Université Tichrine.

*** Étudiante en doctorat au Département de Français de l'Université Tichrine.

نحو منهج تعليمي لاستخدام زمن الفعل في النص السردي

الدكتور صديق غريب *

الدكتورة سامو صالح **

نهى سليمان ***

(تاريخ الإيداع ١٣ / ١٠ / ٢٠٢٠ . قَبْلَ للنشر في ٢٩ / ١١ / ٢٠٢٠)

□ ملخص

هذا المقال هو محاولة تربوية أو تعليمية لرصد آليات استخدام الزمن المناسب للفعل في القصة، وذلك من خلال اعتمادنا رؤيةً اقترحها عالم اللسانيات الألماني «هارالد فاينرش» الذي قسّم النص السردي إلى مستويين : المستوى الحركي للأحداث المروية، الذي يتميز بديناميته وتتابع وقائعه، والمستوى السكوني للوصف غير المرتبط بدينامية السرد. كما استندنا في دراستنا أيضاً لمكونات النص السردي ومعايير الزمانية فيه، على نحو ما جاء عند جان ميشيل آدم، مثل التعاقب ووحدة الحدث، إلخ. سنحاول في نهاية البحث الوقوف عند بعض العراقيل الناجمة عن خرق النص للمعايير الضابطة زمن السرد.

كلمات مفتاحية : الزمانية، القصة، السرد، التجسيد السرد.

* أستاذ في كلية الآداب-قسم اللغة الفرنسية بجامعة تشرين

** أستاذ مساعد في المعهد العالي للغات

*** طالبة دكتوراه في كلية الآداب-قسم اللغة الفرنسية بجامعة تشرين.

Introduction

Dans un texte ayant à voir avec le passé, il y a souvent deux plans ¹: d'une part, l'histoire (les événements qui font progresser l'action, représentés par les formes au passé composé ou au passé simple selon qu'on est ou non dans l'univers de dialogue), de l'autre, à l'imparfait ou au plus-que-parfait, le plan des procès posés comme extérieurs à la dynamique narrative ².

Nous allons, dans un premier temps, considérer séparément ces deux plans, pour chercher, dans un deuxième temps, à prendre la mesure de leur divergence fonctionnelle en essayant de les dissocier dans un même texte. Nous examinerons à la fin de cette étude, quelques complications qui semblent créer des embarras et augmenter la difficulté, mais qui, en vérité, ne font que mieux éclairer notre propos.

Objectifs

Cet article a pour objectif d'initier les étudiants au système temporel utilisé dans une histoire racontée. En effet, nous avons remarqué que les étudiants du département de français de l'université Tichrine ont du mal à choisir le temps pertinent qu'il faut utiliser en français dans un récit. Y a-t-il un minimum de critères de temporalité sur lesquels les étudiants peuvent se baser pour déterminer le choix du temps verbal ?

Méthodologie et corpus

Quoique non authentiques, les exemples de notre corpus sont collectés au hasard de nos lectures, ou forgés pour mieux s'adapter à notre objectif de recherche.

Soulignons surtout que certains de nos exemples sont relevés du livre intitulé *Traduire la langue, traduire la culture* ³, destiné aux étudiants préparant une licence de traduction dans le cadre du programme de l'enseignement ouvert à l'université Tichrine (Syrie). Dans ce livre, on peut trouver l'amorce d'une réflexion sur le temps verbal dans un récit ⁴. Nous estimons cependant avoir apporté dans le présent article notre touche personnelle en donnant suite à cette amorce de réflexion, d'autant plus que nous avons essayé de repérer certaines complications relatives à la méthode proposée. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur quelques critères de la temporalité narrative, tels qu'ils ont été définis par J.-M. Adam, notamment la succession des événements, la transformation des prédicats au cours d'un procès, etc

¹ - Cette répartition des plans est élaborée par H. Weinrich dans son ouvrage intitulé *Le Temps* (trad.fr., Paris, Ed. du Seuil, 1973).

² - R. Barthes, dans une perspective d'analyse narrative, avait opposé ce qu'il appelait les "fonctions" (qui correspondent à peu près au "premier plan") et les "indices (équivalents du second plan) "indices caractériels concernant les personnages", "informations relatives à leur identité", "notations d'atmosphère", etc. Il insistait très justement sur le fait que le rôle d'un "indice" ne s'explique qu'en passant au niveau supérieur, celui des "fonctions", qui font progresser la narration. (cf. "Introduction à l'analyse structurale des récits", *Communications*, n° 8, 1966).

³ - Gharib, Saddic et ASSAD, Ali, *Traduire la langue, traduire la culture*, Presses de l'université Tichrine, 2014

⁴ - *Ibid.*, p. 165.

⁵. Nous avons aussi choisi comme cadre théorique, la réflexion du linguiste allemand H. Weinrich. Celui-ci distingue deux plans dans le texte narratif ; il recourt à une métaphore picturale et affecte à un **premier plan** les fragments contenant des formes perfectives (le passé simple et le passé composé) à un **second plan** les formes imperfectives (l'imparfait et le plus-que-parfait) ⁶.

Raconter une histoire avec un seul plan (principal)

Pour initier les apprenants à la temporalité du récit, nous envisagerons, exemples à l'appui, les critères de temporalité ou les constituants du récit.

Pour qu'il y ait récit, selon J.M Adam, «il faut au moins une succession minimale d'événements survenant en un temps <t>, puis < t +n>»⁷. Une histoire est en effet constituée d'événements passés ordonnés ; chaque verbe fait avancer (débuter, continuer, terminer) l'histoire. Le texte suivant est constitué d'événements ordonnés passés mais, comme on est dans le cadre d'un dialogue, on doit mettre les verbes à l'accompli correspondant au passé composé, non au passé simple :

1-Le professeur

X-On t'a renvoyé de l'école, il paraît ?

Y-Oui, voilà ce qui s'est passé : le directeur est entré dans la classe. Les élèves se sont levés. Mais, moi, j'ai hésité. Puis je suis resté assis. Alors il m'a renvoyé de l'école.

Ce n'est pas le cas du texte suivant (texte 2) où il faut utiliser l'imparfait, d'autant plus qu'on peut changer l'ordre des verbes, car toutes les réalités valent en même temps (il n'y a pas de succession d'événements) :

2- L'orage (coup de fil)

X-Tu vas bien ?

Y-Non. Hier, il y avait un orage. Il faisait chaud et humide. Je ne me sentais pas bien et j'avais sommeil.

Quand il ne s'agit pas d'une histoire et que toutes les réalités valent les unes en même temps que les autres (il n'y a pas d'ordre), on utilise le présent, si toutes les réalités valent maintenant (la réalité vaut au moment où l'on parle). Par exemple, pendant que les élèves passent un examen le professeur déprimé écrit :

Il y a un orage. Il fait chaud et humide. Je ne me sens pas bien. J'ai sommeil. Les élèves font une interrogation écrite. Elle est difficile. L'atmosphère est tendue. Ils essaient de regarder leurs cahiers. Je sens qu'ils me haïssent. Leurs regards sont mauvais.

⁵ - J.-M. Adam., «Critères pour une définition du récit», *Les textes, types et prototypes*, Nathan université, 2001, p. 48.

⁶ - *Le Temps, op.cit.*

⁷ - J- M. Adam et M. Bonhomme, *L'argumentation publicitaire*, Nathan université, 1997, p. 136.

Quand on n'est pas dans le cadre d'un dialogue, on peut mettre le verbe à l'accompli correspondant au passé simple, comme dans le texte suivant :

3- Ali Baba (histoire)

Ali Baba aperçut un jour un individu curieux. Il le suivit. Il le vit prononcer une formule magique devant une porte qui ensuite s'ouvrit. Le lendemain, il fit la même chose et il découvrit le trésor des 40 voleurs.

En effet, le passé simple peut être utilisé dans les contes, les mythes, les légendes et les romans ou récits historiques. Le passé simple a aussi la propriété d'échapper à tout repérage déictique, d'impliquer une dissociation entre l'énoncé et sa situation d'énonciation⁸. Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, les indicateurs temporels "un jour" et "le lendemain" s'appuient sur un repère interne à l'énoncé. Il serait intéressant de donner quelques illustrations des déictiques temporels (Le repère est le moment de l'énonciation) en mettant en regard leur contrepartie non-déictique (le repère est un élément de l'énoncé) permettant d'utiliser le passé simple :

DÉICTIQUES : le repère est le moment de l'énonciation	NON-DÉICTIQUES : le repère est un élément de l'énoncé
Maintenant En ce moment	Alors À ce moment-là
Hier Il y a huit jours	La veille Huit jours plus tôt
Demain Dans un mois	Le lendemain Un mois plus tard/un mois après
Aujourd'hui Cet été	Ce jour-là Cet été-là
Tout à l'heure Lundi	--- Ce lundi-là

Il faut bien signaler que les événements de l'histoire peuvent aussi bien durer longtemps qu'être quasi instantanés :

4-Louis XIV (Livre d'histoire)

Louis XIV naquit au XVII^e siècle. Il régna plusieurs dizaines d'années et mourut en 1715.

C'est pourquoi, dans l'exemple 5, on ne peut pas mettre les verbes (rester) et (voyager) à l'imparfait, mais au passé composé :

5- Les vacances d'été (une lettre)

En juin, je suis allé en France avec mes camarades. En juillet, nous sommes restés à Paris pour avancer nos études. Après nous avons voyagé autour de la France.

⁸ - Or la fonction des déictiques consiste justement à articuler un énoncé sur sa situation d'énonciation, processus qu'on nomme communément embrayage énonciatif.

D'ailleurs, les événements de l'histoire renvoient à des actions aussi bien incomplètes que complètes. Autrement dit, une histoire s'écrit au passé composé que l'action soit faite jusqu'au bout ou non. C'est pourquoi, les verbes de l'exemple 6 doivent être au passé composé :

6- La lecture et la peinture (coup de fil)

Hier, j'ai lu un roman en une heure ; après, j'ai peint les murs de mon bureau pendant deux heures et j'ai lavé la cuisine (sans toutefois la terminer).

Dans le texte ci-dessus, on a pu préciser une limite aux événements évoqués («Hier», «pendant deux heures»), ce qu'on ne pourrait pas faire s'ils étaient à l'imparfait. En effet, en français, comme on l'a déjà vu, des énoncés comme «cette nuit je dormais mal» ou «j'étais malade pendant 3 jours » sont improbables, à moins qu'ils soient combinés avec un verbe au passé composé (Par exemple : «cette nuit, je dormais mal, alors j'ai pris un somnifère »).

D'ailleurs, certains ont tendance à écrire, dans le texte précédent, «je lavais la cuisine» au lieu de «j'ai lavé la cuisine». L'erreur vient certainement de la règle de grammaire qui énonce que l'on emploie l'imparfait pour une action qui couvre toute la période de référence.

Toutefois, une histoire s'écrit au passé composé, que cela soit un état ou une action :

7- Elle a été blonde, puis elle a été rousse (pendant deux jours) et maintenant, elle est brune.

Dans ce texte 7, il s'agit d'une suite d'états de choses. Mais beaucoup font l'erreur de vouloir utiliser l'imparfait, d'autant plus qu'il y a l'expression de la durée «pendant deux jours». Cependant, il faut, ici, absolument recourir au passé composé, puisqu'il y a une succession d'états.

Raconter une histoire avec deux plans

Dans les exemples précédents, on avait affaire à un seul plan qui rapportait ce qui se passait, mais derrière ce plan principal (qu'on va dorénavant souligner dans les exemples proposés) on peut trouver un autre "plan"⁹ moins important :

8- atmosphère lourde (lettre)

Le directeur est entré dans la classe. Les élèves se sont levés mais, moi, j'ai hésité : il y avait un orage. Il faisait chaud et humide. Je ne me sentais pas bien. J'avais sommeil. Finalement, je suis resté assis. Alors, il m'a renvoyé de l'école.

Les verbes qui font avancer l'histoire (correspondant à des événements passés ordonnés) sont à l'accompli correspondant au passé composé. Les verbes «faire» et

⁹ - Nous reprenons ici la terminologie de Weinrich. Rappelons que le premier plan s'oppose à un arrière-plan comme un événement à un décor. (H. Weinrich, *Le temps*. Seuil, 1973. Voir aussi *Grammaire textuelle du français*, Didier, Traduction Daniel Malbert, Gilbert Dalgalian, 1989, pp. 121-162).

«sentir» (inaccomplis ayant le sens du passé) sont à l'imparfait, puisqu'ils ne font pas avancer l'histoire dans la mesure où ils ne sont pas vraiment du passé, mais du présent-passé : c'est un présent par rapport à un "maintenant" du passé. Face au passé composé (ou au passé simple), l'imparfait renvoie à un texte incomplet¹⁰, à ce qui, n'appartenant pas à l'histoire proprement dite, est secondaire. Bref, il renvoie au second plan par opposition au premier :

9- Mauvaises chaussures (lettre)

Un matin de la semaine dernière, vers 10 h, je suis parti pour la campagne à pied. Il faisait beau. Il y avait du soleil. Mais vers 11 h, le ciel s'est couvert. Alors je suis rentré à la maison en voiture. En effet, je n'avais pas d'imperméable et mes chaussures prenaient l'eau.

Si l'on résume le texte 9 en un ou plusieurs mots comme dans un télégramme ou à l'aide d'un titre (*une promenade ; une promenade ratée*), on est renvoyé au premier plan. On peut reconstituer totalement le premier plan si on ajoute les événements qui se sont produits avant et après (« je suis parti », « le ciel s'est couvert », « je suis rentré »). Les autres verbes renvoient au second plan.

Si l'on se trouvait au(x) moment(s) du passé qu'ils impliquent (*hier avant de partir ; pendant la promenade*) et l'on cherchait ce qu'on dirait alors, on aurait le présent (*il fait beau, il y a du soleil, je n'ai pas d'imperméable*) ; on est renvoyé au passé pour voir ce qui était alors comme si c'était présent (comme si c'était maintenant). Le "maintenant" de l'énonciation se dit au présent ; on peut donc reconstituer le second plan avec l'imparfait (*il faisait beau, il y avait du soleil, je n'avais pas d'imperméable*).

Le plus-que-parfait

Construit à l'aide de l'imparfait dont il exprime l'antériorité, il est pourvu des mêmes spécificités : arrière-plan des événements du passé, il s'installe lui aussi dans un effacement des limites :

10. James Bond (roman)

Vers midi, James Bond se présenta devant son chef. Il était en pleine forme et sûr de lui, sûr de réussir à se faire envoyer en Thaïlande. En effet, la veille, la lecture du journal lui avait mis la puce à l'oreille. Il était allé à la bibliothèque. Il avait obtenu, non sans peine, de consulter les archives, et là, sur un papier tout jauni, il avait trouvé la solution de l'affaire de Bangkok. Mais son chef lui demanda de s'occuper d'une tout autre affaire et, de ce fait, ses espoirs de visiter la Thaïlande s'évanouirent.

Les verbes "mettre", "aller", "obtenir", "trouver" sont des verbes de second plan. Si l'on se trouvait aux moments qu'impliquent ces verbes et l'on cherchait ce

¹⁰ - "L'imparfait n'est pas apte à poser un procès dans la chronologie et, à lui seul, ne permet donc pas de narrer. Comparons ces deux énoncés "(1) Paul dormait et (2) Paul a dormi. A la différence de (2), l'énoncé (1) semble incomplet, comme en suspens, et il faut lui adjoindre un repère pour remédier à cette incomplétude (par exemple : Paul dormait quand je l'ai vu)" (D. Maingueneau, "Mise en relief" dans *Linguistique pour le texte littéraire*, Nathan, Paris, 2003, p. 71).

qu'on dirait, on aurait le passé composé : *j'ai mis, j'ai obtenu, j'ai trouvé*. C'est ce qui peut être rendu évident par un dialogue imaginé entre James Bond et la secrétaire à son arrivée dans le bureau du patron :

-Bonjour, James ! Oh ! Mais vous êtes en pleine forme et très sûr de vous ! Pourquoi ?

-Eh bien ! Figurez-vous qu'hier, la lecture du journal m'a mis la puce à l'oreille. Alors, je suis allé...

Le «maintenant» de l'énonciation rappelle ou se dit au passé composé (*m'a mis, je suis allé...*), c'est pourquoi on peut reconstituer les verbes du second plan en mettant le plus-que-parfait. Les verbes au plus-que-parfait constituent une histoire, mais ce n'est pas l'histoire principale (celle que nous raconte l'auteur du roman policier), c'est une histoire secondaire (celle que raconte James Bond à la secrétaire). Voici encore un autre exemple :

11. Le Frigidaire

Omar s'est réveillé vers 8 h. Il avait faim mais le réfrigérateur était vide. En effet, la veille un type était venu le voir. Il avait mangé tout le contenu du frigo et puis il était reparti sans dire un mot. Omar a décidé donc d'aller faire les courses. Après, il a lu toute la journée. Mais vers 18 h il a eu un malaise et s'est endormi pour ne plus se réveiller.

Avant de proposer les formes du second plan, on peut imaginer le monologue intérieur du héros :

J'ai faim, oh là là ! le frigo est vide ! ce salaud est venu hier, il a tout bouffé et il est reparti sans scrupules...

Pour reconstituer les formes du second plan, on transforme le présent en imparfait (*j'avais faim..le frigo était vide*) et le passé composé en plus-que-parfait (*était venu, avait mangé, était reparti*) :

Dans les deux exemples précédents (10,11), on remarque que ce qui nous a mis sur la voie du plus-que-parfait, c'est :

1- le passé composé du dialogue imaginé à partir du texte 10, ou le passé composé du monologue intérieur du héros dans le texte 11.

2- l'élément non-déictique "la veille" qui exprime une antériorité par rapport à un repère interne aux deux textes en question.

Le conditionnel présent et le conditionnel passé

Les conditionnels sont porteurs de la flexion spécifique de l'imparfait (d'autant plus qu'ils se complètent dans les phrases hypothétiques : « *Si c'était vrai, je le croirais* » / « *Si ça avait été vrai, je l'aurais cru* »). Ils héritent donc des mêmes traits distinctifs : arrière-plan mais avec la valeur d'une anticipation de l'avenir. Comme l'imparfait, ils sont porteurs de cette ambiguïté qui rend l'action à la fois proche et lointaine, donnée et inaccessible : tout ce qui rend l'action peu situable est modalisé par le conditionnel. Il est d'ailleurs caractéristique de la forme de discours ambigu nommé « style indirect libre » :

Un jour ...(roman)

Alors le père se mit tout d'un coup à parler à son fils. Un jour lui aussi partirait, se marierait, aurait des enfants, puis les verrait partir. Puis, ayant dit cela, il monta dans sa chambre, s'étendit sur son lit et rendit son dernier soupir.

La deuxième phrase du texte ci-dessus est susceptible d'une seule interprétation : c'est le propos du père à son fils au style indirect libre. Vous êtes le père. Que dites-vous à votre fils (avec les verbes indiqués) ? Du fait qu'on a un dialogue tel que : «Un jour, toi aussi tu partiras, tu te marieras, tu auras des enfants...», on n'aura dans le texte initial ni l'imparfait ni le plus-que-parfait, mais le conditionnel présent. Les paroles ont été réellement prononcées¹¹ dans l'histoire (*toi aussi tu partiras, tu te marieras, tu auras des enfants*), et le narrateur en a simplement effacé le caractère délocutif pour en dégager le contenu. Mais, quoiqu'il en soit, on a affaire à une forme de dialogisme : la voix du narrateur se mêle complètement avec celle du personnage.

COMPLICATIONS

1. Effet de zoom

L'imparfait qui suspend le cours de l'histoire racontée au passé simple ou au présent narratif sert parfois à opérer une sorte de zoom, comme le montre ce texte de M. Duras :

Mon père boit et se tait. Je ne sais même pas s'il écoute la musique que je joue. Les soirées sont mortelles mais je ne le sais pas encore avant ce soir-là. L'ennemi lève la tête vers moi et sourit à peine. J'ai le sentiment d'un crime. Je ferme les volets comme devant un spectacle abominable. Mon père sur son fauteuil dort à moitié comme à l'accoutumée. Sur la table il y a encore nos deux couverts et le vin de mon père. Derrière les volets la place bat comme la mer, immense. Il avait l'air d'un naufragé. Je vais vers mon père et je le regarde de très près, presque à le toucher. Il dort dans le vin. Je ne reconnais pas très bien mon père¹².

Dans le texte ci-dessus, il est difficile de déterminer ce qui devrait relever du premier plan et du second plan. L'unique imparfait apparaît dépourvu de valeur de second plan, il sert plutôt à opérer une sorte de zoom.

Coup de théâtre

Durac devint fou de Rabadur. Il le fit adhérer au parti. Très vite, il le fit nommer au comité central. Non content de cela, il en fit son second au sein de la direction. Mais, six mois plus tard (en juin)-coup de tonnerre dans le ciel serein de Durac-, Rabadur entra contre lui dans la compétition pour la Présidence de la République.

¹¹ - Il faut écarter l'hypothèse qu'il s'agit là des pensées du père ou d'un sentiment diffus qu'il a verbalisé mentalement, le narrateur n'est pas l'interprète d'une conscience muette.

¹² - *Hiroshima mon amour*, Paris, Gallimard, Folio, p.131.

Le dernier verbe de ce “coup de théâtre” (ENTRAIT) est un imparfait de rupture. Cet imparfait ne fait pas partie du second plan . On passe du passé simple à l'imparfait à cause du changement de style. Le style narratif de base devient un cinéma verbal. Le verbe “entraint” insiste sur un fait incroyable qu'il faut faire percevoir au destinataire en faisant une sorte de zoom.

Le présent narratif peut aussi remplir un rôle comparable à celui rempli par l'imparfait, et effectuer une sorte de zoom :

Les joueurs qui occupaient précédemment la piste 17 ont lancé leurs dernières boules et sont partis. Rambert se tient immobile sur le plancher d'élan, au plus près du stand, les coudes au corps, la boule Manhattan Rubber, vert bouteille, 15 livres, c'est son poids favori, posée sur les mains ouvertes, à hauteur du ventre. En remuant les paumes, il fait tourner la boule d'une grosseur analogue à celle des boules de verre qui maintiennent à la surface de la mer les filets de pêche jusqu'à ce que les trois trous destinés à recevoir les doigts se trouvent en contact avec le pouce.

Dans le second paragraphe de ce texte de R. Vailland, «la description suspend momentanément le cours de l'histoire: grâce au présent de narration, les mouvements du lanceur de boules sont posés comme exemplaires, une sorte d'archétype de tous les lanceurs de boules»¹³. Mais le jeu des deux plans est neutralisé. Il ne s'agit plus de premier plan et d'arrière-plan : le passé composé et le présent de narration appartiennent tous les deux à un seul plan.

2. Événements non-ordonnés

Mes croyances stupides

Je suis stupide ; je m'en rends compte maintenant que je suis vieux. J'ai cru que Staline était génial. J'ai cru que le Père Noël existait. J'ai cru que ma femme reviendrait. J'ai cru, à dix ans et pendant 6 mois, que le soleil tournait autour de la terre. Et j'ai même cru que “ extrême” n'avait pas d'accent circonflexe.

Dans l'exemple ci-dessus, on ne raconte pas une histoire. Il n'y a aucune succession, puisque c'est une rétrospective de croyances. La mise en ordre est possible mais elle n'est pas faite. Même sans ordre, on peut mettre le passé simple. Ce qui est raconté est un fait par rapport au moment où l'on en parle :

¹³ -D. Mainguenrau, *Linguistique pour le texte littéraire, op.cit.*, p. 65-66.

Grosses pertes

Puis 1912 arriva. Cette année-là, Omar se maria, Zaid partit au service militaire et Khaled mourut. Fatima se retrouva très seule et décida de quitter le pays.

Les événements arrivent à Omar, Zaid, et Khaled la même année, mais on ne connaît pas l'ordre. Ils pourraient même être simultanés. Là, l'ordre pour l'auteur n'a pas d'importance.

3. Renversement de l'ordre des événements

Inde 1910

A l'âge de 12 ans, il commença à lutter en employant le silence. Puis il essaya la ruse car le silence échoua. Mais cela aboutit également à l'échec. Il tenta alors la force. Mais rien n'y fit.

Si l'on fait un schéma représentant les événements tels qu'ils sont dans l'histoire, puis dans la réalité, on constate que dans l'histoire on peut inverser l'ordre des événements réels :

● Ordre des événements dans l'histoire :

1- le silence 2- la ruse 3- le silence échoue 4- la force

● Ordre réel des événements :

1- le silence 2- le silence échoue 3- la ruse 4- la force

Il faut se rendre à l'évidence que même si le segment «car le silence échoua » n'est pas dans la suite de l'histoire, c'est bien un élément de l'histoire. En effet, l'élément " Car" explique, donne la cause. Or la cause d'un nouveau phénomène est forcément avant le phénomène. Là, on a une inversion de l'histoire dans la phrase (ceci est toujours lié à la cause).

4. Un seul événement ?

Université de Damas (dialogue)

X-Quand je vais à Damas, j'y reste le moins longtemps possible. J'y ai habité 22 ans, ça m'a suffi !

Y-Ah bon ! Vous avez fait vos études à Damas ?

Si l'on racontait la vie de x avec des événements imaginaires, mais en intégrant les deux événements qu'on peut tirer de ce texte (logement, étude), on constate qu'on ne peut pas mettre le verbe " étudier" à l'imparfait. En effet, le passé peut concerner un seul événement, l'histoire dans laquelle il s'insère restant implicite.

5. Une question d'habitude ?

Pendant trois ans, il est arrivé à l'heure tous les jours

On utilise le passé composé dans cet exemple, même si on a " tous les jours " qui indique une habitude.

6. Est-ce un élément de l'histoire ?

Pour mettre un verbe au passé composé, il faut savoir déjà si c'est un élément de l'histoire racontée. Voici une phrase écrite par une amie pour mentionner (dans un message adressé sur Messenger) qu'elle joint une photo prise lors du repas organisé par le groupe de stagiaires pour se dire au revoir :

Je vous envoie une photo prise au restaurant où nous mangions

Mais l'imparfait dans cette phrase pose un problème. En effet, il faut dire "*où nous avons mangé*", car c'est un élément de l'histoire des "adieux des stagiaires". La relative est faite pour préciser les choses, c'est un rappel à la mémoire.

La grandeur de la France

Pour Giscard d'Estaing il faut distinguer rayonnement et grandeur de la France. Ainsi il y a eu grandeur lorsque la population de la France a été trois fois plus grande que celle de l'Angleterre et égale à celle de la Russie

L'histoire c'est la grandeur de la France : "a été trois fois " n'est pas dans l'histoire. C'est une explication. Si l'on remet le texte dans un dialogue, on est dans une période de grandeur et «la population de la France est trois fois...». Dans ce cas, on doit utiliser l'imparfait dans le texte : «lorsque la population de la France était...».

On peut vérifier l'explication par un autre exemple :

Le pantalon (roman)

Après être descendu du bus, il remarqua une affiche. Sur cette affiche, on faisait de la publicité pour un pantalon. C'était si bien fait qu'il avait honte de son propre pantalon. Le pantalon de l'homme sur l'affiche *alla** très bien.

«*Le pantalon ... alla très bien*» n'est pas un élément de l'histoire. Le passé simple est donc impossible ; on doit alors utiliser l'imparfait.

7. Narration ou description ?

X -Comment c'était l'année dernière ?

Y -Eh bien, il y avait des cours et des forums. Le dimanche, on faisait des excursions. Parfois les gens étaient fatigués parce qu'ils avaient trop dansé la veille et savaient qu'ils seraient encore plus fatigués le lendemain

Dans ce dialogue, il n'y a pas de narration. Le texte ne sert qu'à décrire la situation passée : l'imparfait a la valeur du présent et non du passé.

Conclusion

Nous avons montré dans cet article la façon dont on peut choisir le temps verbal dans un récit : ils s'agit de repérer le plan principal caractérisé par une succession événementielle par différence avec la description qui saisit les objets du discours indépendamment de leur évolution. Nous avons montré aussi, exemples à l'appui, les complications ou les cas d'altération de la mise en ordre linéaire du récit qui pourraient affecter le choix du temps verbal. Loin d'être une exception à la règle, ces complications ne font que mettre en lumière l'efficacité de la méthode proposée.

Soulignons enfin que l'intérêt de cet article vient non seulement de ses retombées positives sur l'apprentissage du système temporel français mis en œuvre dans un récit, mais aussi du rôle que peut jouer notre méthode proposée dans la prévention de l'erreur lors du passage éventuel de l'arabe vers le français. Nous espérons pouvoir dans un avenir proche donner suite à cet article en mettant l'accent sur le fonctionnement de l'arabe par rapport au français à l'aune de la temporalité mise en jeu dans le récit, pour dégager les similitudes entre les deux langues ou le fonds qui leur est commun, et relever les spécificités propres à chacune d'entre elles.

RÉFÉRENCES

1. ADAM, Jean-Michel., *Les textes, types et prototypes*, Nathan Université, 1997.
2. ADAM, Jean-Michel et BONOMME Marc, *L'argumentation publicitaire*, Nathan université, 1997.
3. BENVENISTE, Émile, "Les relation du temps dans le verbes français", *BSL, LIV, 1959*, dans *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1966.
4. BARTHES Roland, «Introduction à l'analyse structurale des récits», *Communications*, n° 8, 1966.
5. BOURDET, Jean-François, «Le système temporel du français», dans *Le français dans le monde*, n° 244, Octobre 1991.
6. BARRADA, Samira et Elias, Yousif, *Traduire le discours économique, Implications didactiques pour la traduction français-arabe*, Publications de l'École Supérieur Roi Fahd de Traduction à Tanger 1992.
7. GHARIB, Saddic et ASSAD, Ali, *Traduire la langue, traduire la culture*, presses de l'université Tichrine, 2014.
8. HAJJAR, Joseph, *Traité de traduction*, Dar el-Machreq, Beyrouth, 1986.
9. KLEIBER, Gilbert, *L'imparfait des deux rives : entre aspect et anaphore* dans Bertrand, D. et Fontanille, J. (éds), *Régimes sémiotiques de la temporalité. La flèche du temps brisé*, Paris, PUF, 2006.
10. LE GUERN, Michel, «Note sur le verbe français», dans *Sur le Verbe*, collectif, P.U.L., 1986.
11. MAINGUENEAU, Dominique, *Linguistique pour le texte littéraire*, Nathan, 2003.
12. WEINRICH, Harald., *Le Temps*, trad.fr., Paris, Ed. du Seuil, 1973.
13. WEINRICH, Harald., *Grammaire textuelle du français*, Traduction Gilbert Dagalian et Daniel Malbert, Paris Didier/Hatier, 1989.